

Projet photovoltaïque de Pourrières (83)

Prédiagnostic écologique

Réseau hydrographique et zones humides connus

Aires d'étude

-  Secteur d'étude
-  Aire d'étude immédiate (50 m)
-  Aire d'étude rapprochée (3 km)

Limites administratives

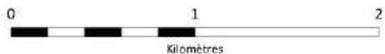
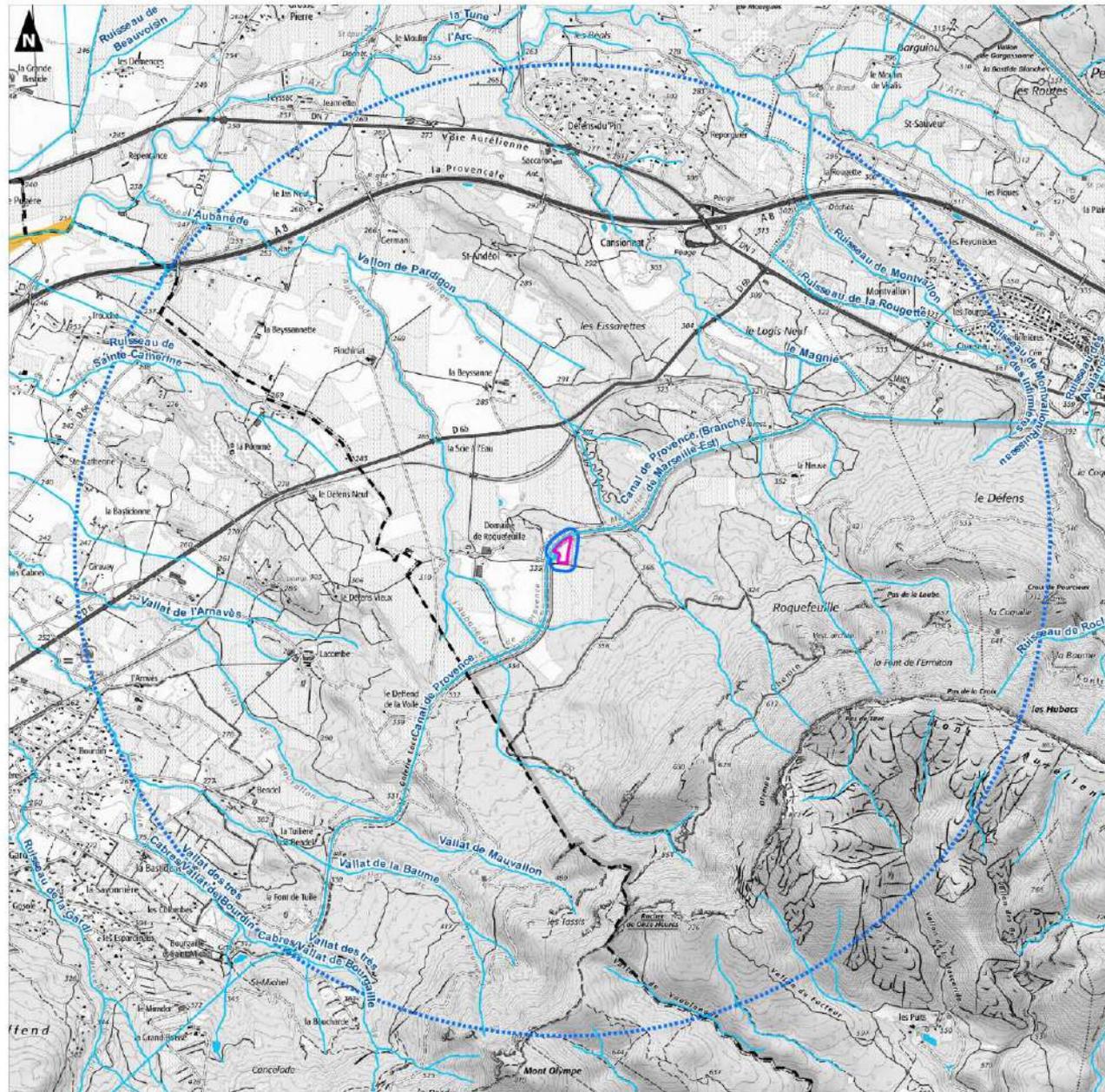
-  Limite départementale

Réseau hydrographique

-  Cours d'eau
-  Plans d'eau

Zones humides

-  Zones humides connus



Zones de compensation prescrites des atteintes à la biodiversité

Une mesure compensatoire d'atteinte à la biodiversité n'intervient que sur l'impact résiduel d'un projet d'aménagement, lorsque toutes les mesures envisageables ont été mises en œuvre pour éviter puis réduire les impacts négatifs sur la biodiversité. Elle vise à offrir une contrepartie positive à un impact dommageable non réductible provoqué par un projet, de façon à maintenir la biodiversité dans un état équivalent ou meilleur à celui observé avant sa réalisation.

Aucune zone de compensation prescrite des atteintes à la biodiversité n'est recensée jusqu'à l'aire d'étude éloignée (10 km). L'enjeu est qualifié de très faible.

Projet photovoltaïque de Pourrières (83)

Prédiagnostic écologique

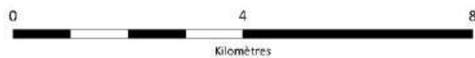
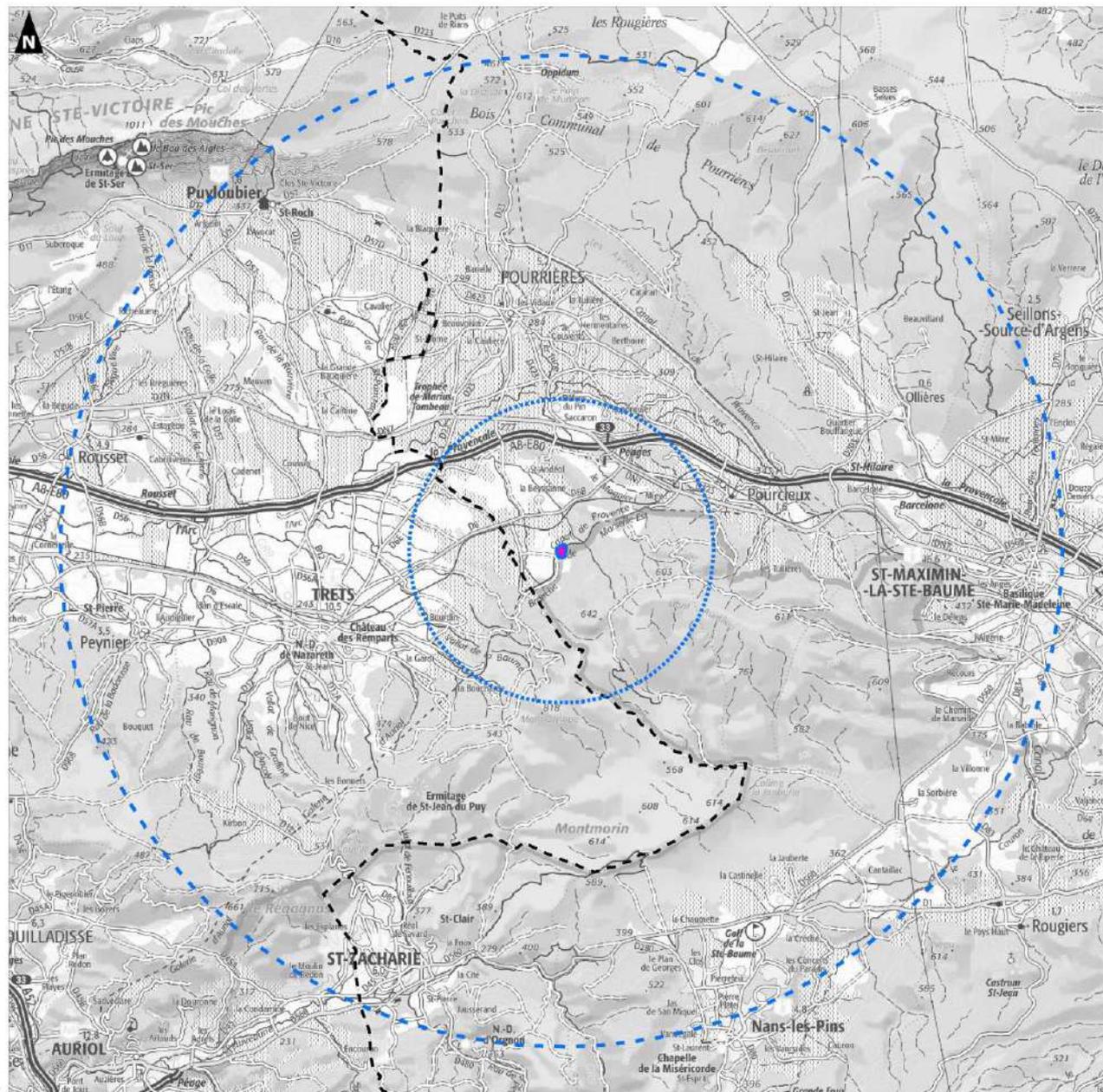
Zones de compensation prescrites

Aires d'étude

-  Secteur d'étude
-  Aire d'étude immédiate (50 m)
-  Aire d'étude rapprochée (3 km)
-  Aire d'étude éloignée (10 km)

Limites administratives

-  Limite départementale



Occupation du sol

L'occupation du sol est fournie par la base de données géographique CRIGE PACA (2019). Selon cette dernière, l'occupation du sol du secteur d'étude correspond principalement à des « Prairies ».

L'occupation du sol de l'aire d'étude rapprochée (3 km) est représentée principalement de « Vignobles » à 33%, de « Forêts de feuillus » à 25% et de « Forêts mélangées » à 23%.

Tableau 2. Occupation du sol de l'aire d'étude rapprochée (3 km)

CRIGE PACA	Libellé	Surface (ha)	Proportion (%)
221	Vignobles	984.54	33.30%
311	Forêts de feuillus	746.58	25.25%
313	Forêts mélangées	668.16	22.60%
312	Forêts de conifères	160.2	5.42%
113	Espaces de bâti diffus et autres bâtis	91.04	3.08%
231	Prairies	83.26	2.82%
211	Terres arables autres que serres, et rizières (hors périmètres d'irrigation)	68.82	2.33%
323	Maquis et garrigues	37.17	1.26%
122	Réseaux routier et ferroviaire et espaces associés	32.33	1.09%
112	Tissu urbain discontinu	20.87	0.71%
223	Oliveraies	18.06	0.61%
324	Forêts et végétation arbustive en mutation	17.4	0.59%
321	Pelouses et pâturages naturels	10.86	0.37%
142	Equipements sportifs et de loisirs	6.52	0.22%
121	Zones d'activités et équipements	5.65	0.19%
222	Arboriculture autre que oliviers	5.39	0.18%

Projet photovoltaïque de Pourrières (83)

Prédiagnostic écologique

Occupation du sol

Aires d'étude

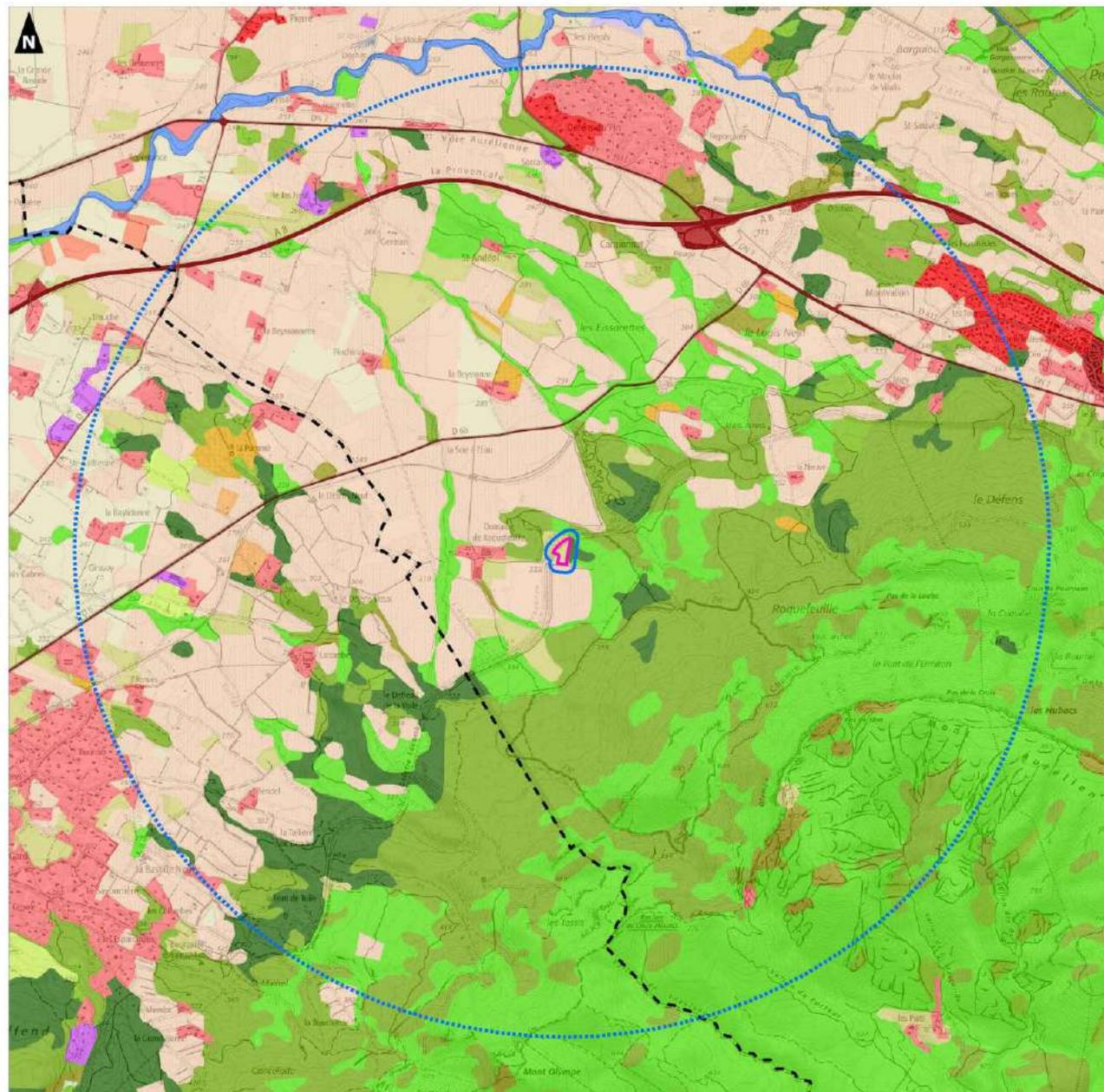
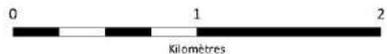
-  Secteur d'étude
-  Aire d'étude immédiate (50 m)
-  Aire d'étude rapprochée (3 km)

Limites administratives

-  Limite départementale

Occupation du sol 2019

-  111 - Tissu urbain continu
-  112 - Tissu urbain discontinu
-  113 - Espaces de bâti diffus et autres bâtis
-  121 - Zones d'activités et équipements
-  122 - Réseaux routier et ferroviaire et espaces associés
-  132 - Décharges
-  142 - Équipements sportifs et de loisirs
-  211 - Terres arables autres que serres, et rizières (hors périmètres d'irrigation)
-  221 - Vignobles
-  222 - Arboriculture autre que oliviers
-  223 - Oliveraies
-  224 - PAPAM
-  231 - Prairies
-  311 - Forêts de feuillus
-  312 - Forêts de conifères
-  313 - Forêts mixtes
-  321 - Pelouses et pâturages naturels
-  323 - Maquis et garrigues
-  324 - Forêt et végétation arbustive en mutation
-  333 - Végétation clairsemée
-  413 - Autres zones humides et intérieures
-  511 - Cours et voies d'eau



Méthodologie bibliographique

En amont des inventaires, une étude bibliographique a été menée sur les espèces :

- jusqu'à l'aire d'étude rapprochée (3 km) pour les espèces à faible capacité de dispersion (flore, entomofaune, herpétofaune et mammofaune terrestre) ;
- jusqu'à l'aire d'étude éloignée (10 km) pour les espèces à forte capacité de dispersion (avifaune et chiroptères).

Cette étude s'appuie sur les bases de données issues de l'INPN et de Silène PACA pour tous les groupes taxonomiques étudiés. En complément, pour la faune, les bases de données des FSD des sites Natura 2000 et des ZNIEFF ont été également consultées.

Les espèces protégées et/ou patrimoniales¹ listées dans l'étude bibliographique sont présentées dans ce présent pré-diagnostic. Par un nombre conséquent d'espèces patrimoniales (110 espèces), seul le groupe avifaunistique a été filtré à un niveau de patrimonialité de fort à très fort pour une meilleure lisibilité du rapport.

Lorsque les observations des espèces protégées et/ou patrimoniales issues de la bibliographie étaient géoréférencées précisément, une carte est également réalisée présentant leur répartition.

Par la suite, les écologues réalisent leurs inventaires en recherchant en particulier les espèces protégées et/ou patrimoniales listées dans l'étude bibliographique.

¹ : La **patrimonialité** est définie par:

- Le statut réglementaire de l'espèce : espèce protégée ou non, visée par les annexes des directives Habitats-Faune-Flore (DHFF) et Oiseaux (DO), déterminantes ZNIEFF, etc.
- L'état de conservation actuel et prévisible de la population locale de l'espèce : statut des listes rouges nationales, locales (régionales voire départementales si elles existent), listes prioritaires pour la conservation des espèces, etc.

Méthodologie des inventaires

Les inventaires se sont déroulés dans des conditions météorologiques favorables à la prospection du secteur d'étude.

Le tableau suivant présente les investigations de terrain et les conditions météorologiques.

Tableau 3. Conditions météorologiques lors des investigations de terrain

Taxon	Observateur	Objectif	Date	Horaires	T°	Météo	Vent
Habitats et flore	Ophélie CHARLES	Transect d'observation	02/09/2024	09h00 à 16h30	22°C à 32°C	Ciel dégagé	Nul
Faune	Théo VIVENSANG	IPA et transect d'observation					

Méthodologie de terrain

Suivant l'étude bibliographique, les espèces protégées et/ou patrimoniales listées ont été particulièrement recherchées.

Habitats-Flore

L'observation directe des milieux présents sur le secteur d'étude et l'aire d'étude immédiate (50 m) a permis d'identifier les différents habitats suivant la typologie EUNIS.

La technique du transect d'observation linéaire a été utilisé pour identifier les espèces floristiques présentes au sein du secteur d'étude.

Chaque milieu a été prospecté afin d'obtenir une liste d'espèces végétales la plus exhaustive possible et de pouvoir caractériser les cortèges floristiques présents.

L'inventaire réalisé en septembre 2024 n'est pas favorable pour recenser la plupart des espèces végétales en particulier les espèces protégées et/ou patrimoniales fleurissant avant. Seulement les espèces tardives peuvent être observées à cette période.

Faune

L'objectif de la visite était de réaliser un inventaire visant l'exhaustivité dans la mesure du possible de la faune avec une estimation des potentialités d'accueil pour celle-ci. Les espèces des différents taxons ont été recherchées : entomofaune, herpétofaune, avifaune et mammofaune.

Tous les individus ont été comptabilisés, afin d'estimer l'intérêt des parcelles pour l'accueil de la faune.

Projet photovoltaïque de Pourrières (83)

Prédiagnostic écologique

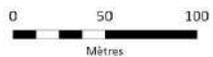
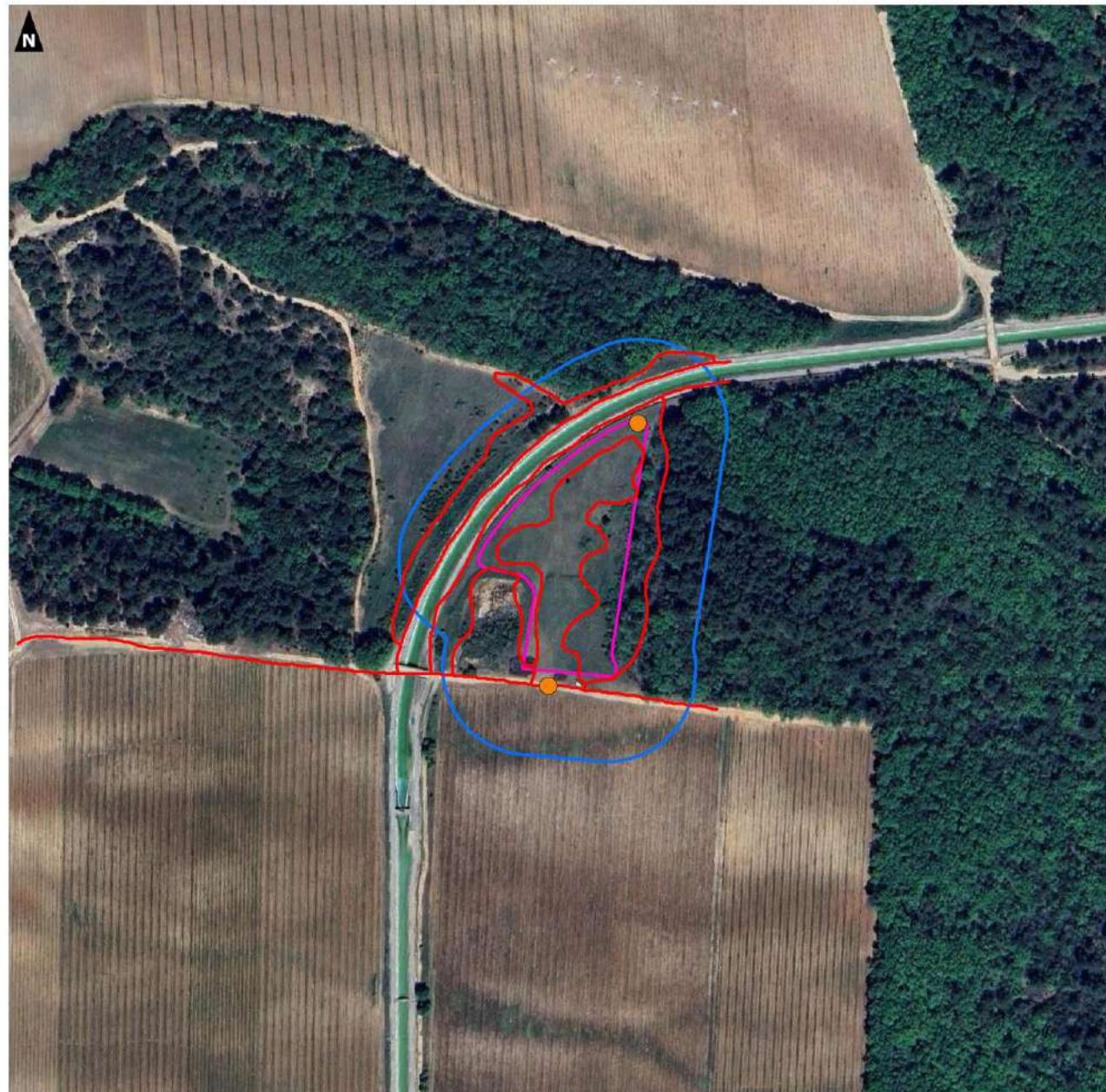
Méthodologie

Aires d'étude

-  Secteur d'étude
-  Aire d'étude immédiate (50 m)

Protocoles déployés

-  Point écoute avifaune
-  Transect faune-flore



Habitats

Contexte

Le secteur d'étude est situé dans une zone autrefois naturelle, représentant une formation semi-arbustive pré-forestière de par sa proximité avec les chênaies alentours. La zone a ensuite été défrichée et anthropisée lors de l'aménagement du Canal de Provence dans les années 1980. Depuis, la Société du Canal de Provence entretient le secteur d'étude par un fauchage ponctuel. Le secteur d'étude abrite aujourd'hui une prairie sèche.

En 1976 Vue du secteur d'étude (en cercle rouge) En 2023



Habitats

Tableau 4. Grands types d'habitats du secteur d'étude et de l'aire d'étude immédiate (50 m)

Code EUNIS	Habitats	Zone humide	Surface (m ²)	Enjeux pressentis
E1.2	Pelouses calcaires vivaces et steppes riches en bases	Non	12 668	Faible
E5.1	Végétations herbacées anthropiques	Non	2 594	Très faible
F5.143	Matorrals arborescents à Pin d'Alep	Non	3 933	Très faible
F5.16	Matorrals caducifoliés à Quercus	Non	8 741	Très faible
F5.4	Fourrés à Spartium junceum	Non	2 878	Très faible
FB.4	Vignobles	Non	5 723	Très faible
J5.41	Canaux d'eau non salée complètement artificiels (Canal de Provence)	Non	4 010	Très faible

Les enjeux pressentis sur les habitats du secteur d'étude et de l'aire d'étude immédiate (50 m) sont qualifiés de très faible à faible.

Habitats

Descriptif des habitats composant le secteur d'étude et l'aire d'étude immédiate (50 m).

- Pelouses calcaires vivaces et steppes riches en bases (E1.2)

Cet habitat correspond à une prairie sèche dominée par des graminées vivaces telles que le Brome érigé (*Bromopsis erecta*) et le Dactyle d'Espagne (*Dactylis glomerata* subsp. *hispanica*). Cet habitat présente un intérêt écologique en raison de son potentiel d'accueil pour la biodiversité notamment pour la recherche de nourriture, zones refuge et de déplacement.

L'enjeu pressenti de cet habitat est qualifié de faible.



Prairie sèche au sein du secteur d'étude, source : Auddicé environnement

Habitats

Descriptif des habitats composant le secteur d'étude et l'aire d'étude immédiate (50 m).

- Végétations herbacées anthropiques (E5.1)

Cet habitat, localisé au sein de l'aire d'étude immédiate (50 m), correspond à une zone récemment défrichée et mise à nue pour la création d'un bassin de rétention d'eau. Actuellement, la zone abrite une friche avec une communauté d'espèces des zones rudérales.

L'enjeu pressenti de cet habitat est qualifié de très faible.



Végétation herbacée anthropique au sein de l'aire d'étude immédiate, source : Auddicé environnement

Habitats

Descriptif des habitats composant le secteur d'étude et l'aire d'étude immédiate (50 m).

- Matorrals arborescents à Pin d'Alep (F5.143)

Cet habitat correspond à un matorral arborescent dominé par le Pin d'Alep (*Pinus halepensis*). Ce dernier est situé au sein de l'aire d'étude immédiate (50 m).

L'enjeu pressenti de cet habitat est qualifié de très faible.



Matorrals arborescents à Pin d'Alep (F5.143) (encadré rouge)
au sein de l'aire d'étude immédiate, source : Auddicé environnement

Habitats

Descriptif des habitats composant le secteur d'étude et l'aire d'étude immédiate (50 m).

- Matorrals caducifoliés à Quercus (F5.16)

Cet habitat correspond à un matorral arborescent dominé par le Chêne pubescent (*Quercus pubescens*). Ce dernier est situé en limite du secteur d'étude ainsi qu'au sein de l'aire d'étude immédiate (50 m).

L'enjeu pressenti de cet habitat est qualifié de très faible.



Matorral caducifolié au sein du secteur d'étude et de l'aire d'étude immédiate (50 m), source : Auddicé environnement

Habitats

Descriptif des habitats composant le secteur d'étude et l'aire d'étude immédiate (50 m).

- Fourrés à *Spartium junceum* (F5.4)

Cet habitat correspond à une formation arbustive dominée par le Spartier jonc (*Spartium junceum*). Cet habitat est situé au sein de l'aire d'étude immédiate (50 m).

L'enjeu pressenti de cet habitat est qualifié de très faible.



Fourré à Spartier au sein du secteur d'étude et de l'aire d'étude immédiate (50 m), source : Auddicé environnement

Habitats

Descriptif des habitats composant le secteur d'étude et l'aire d'étude immédiate (50 m).

- Vignobles (FB.4)

Cet habitat correspond à une parcelle agricole utilisée pour la culture de la vigne. Cet habitat est présent au sein de l'aire d'étude immédiate (50 m).

L'enjeu pressenti de cet habitat est qualifié de très faible.

Habitats

Descriptif des habitats composant le secteur d'étude et l'aire d'étude immédiate (50 m).

- Canaux d'eau non salée complètement artificiels (Canal de Provence) (J5.41)

Cet habitat correspond au canal de Provence, c'est-à-dire à un canal artificiel d'irrigation permettant le transport de l'eau. Ce dernier est présent à proximité du secteur d'étude, au sein de l'aire d'étude immédiate (50 m).

L'enjeu pressenti de cet habitat est qualifié de très faible.



Canal de Provence au sein de l'aire d'étude immédiate, source : Auddicé environnement

Projet photovoltaïque de Pourrières (83)

Prédiagnostic écologique

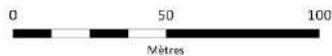
Habitats

Aires d'étude

-  Secteur d'étude
-  Aire d'étude immédiate (50 m)

Code EUNIS - Habitats

-  E1.2 - Pelouses calcaires vivaces et steppes riches en bases
-  ES.1 - Végétations herbacées anthropiques
-  F5.143 - Matorrals arborescents à Pin d'Alep
-  F5.16 - Matorrals caducifoliés à Quercus
-  F5.4 - Fourrés à Spartium junceum
-  FB.4 - Vignobles
-  JS.41 - Canaux d'eau non salée complètement artificiels (Canal de Provence)



Projet photovoltaïque de Pourrières (83)

Prédiagnostic écologique

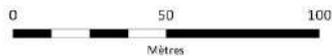
Enjeux pressentis sur les habitats

Aires d'étude

-  Secteur d'étude
-  Aire d'étude immédiate (50 m)

Enjeux

-  Très faibles
-  Faibles
-  Modérés
-  Forts
-  Très forts



Flore – Bibliographie

A l'aire d'étude rapprochée (3 km), la bibliographie mentionne **714 espèces floristiques**. Parmi ces dernières, **31 sont protégées et/ou patrimoniales** et sont listées ci-dessous.

Tableau 5. Espèces floristiques protégées et/ou patrimoniales mentionnées dans la bibliographie

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Prot.	LRR	LRN	DZ	DHFF	PNA
<i>Allium rotundum</i>	Ail arrondi	-	-	LC	-	-	Oui
<i>Anacamptis fragrans</i>	Anacamptide odorante	PNI	-	LC	-	-	-
<i>Bromus arvensis</i>	Brome des champs	-	-	LC	-	-	Oui
<i>Buglossoides arvensis</i>	Fausse buglosse des champs	-	-	LC	-	-	Oui
<i>Buglossoides incrassata subsp. permixta</i>	Fausse buglosse à fleurs variées	PR	-	-	-	-	-
<i>Carduus acicularis</i>	Chardon à épingle	PR	-	LC	Oui	-	-
<i>Ceratonia siliqua</i>	Caroubier	PNII	-	LC	Oui	-	-
<i>Clematis recta</i>	Clématite droite	-	-	LC	Oui	-	-
<i>Cota altissima</i>	Anthémide très élevée	-	-	LC	-	-	Oui
<i>Crepis suffreniana</i>	Crépide de Suffren	-	-	LC	Oui	-	-
<i>Delphinium consolida</i>	Dauphinelle consoude	-	-	LC	-	-	Oui
<i>Ephedra major</i>	Éphèdre des monts Nébrodes	PR	-	LC	Oui	-	-
<i>Gagea bohémica</i>	Gagée de Bohême	PNI	-	LC	-	-	-
<i>Gagea lacaitae</i>	Gagée de Lacaita	PNI	-	LC	-	-	-
<i>Genista lobelii</i>	Genêt de Lobel	-	-	LC	Oui	-	-

Légende :

Protection Nationale (PN) :

Arrêté interministériel du 20 janvier 1982 relatif à la liste des espèces végétales protégées sur l'ensemble du territoire, modifié par les arrêtés du 15 septembre 1982 (JORF du 14 décembre 1982, p. 11147), du 31 août 1995 (JORF du 17 octobre 1995, pp. 15099-15101), du 14 décembre 2006 (JORF du 24 février 2007, p. 62) et du 23 mai 2013 (JORF du 7 juin 2013, texte 24)

Protection Régionale (PR) :

Protection Régionale par arrêté du 9 mai 1994 relatif à la liste des espèces végétales protégées en région Provence-Alpes-Côte d'Azur, complétant la liste nationale.

Listes Rouge Nationale (LRN) et Régionale (LRR) :

Liste rouge des espèces menacées en France métropolitaine (LRN) et liste rouge régionale de la flore vasculaire de Provence-Alpes-Côte d'Azur (LRR)

- Espèce menacée de disparition : **CR** : en danger critique ; **EN** : en danger ; **VU** : vulnérable
- Autres catégories : **NT** : quasi-menacée ; **LC** : préoccupation mineure ; **DD** : données insuffisantes ; **NA** : non disponible ; **NE** : non évaluée

Déterminant ZNIEFF (DZ) :

Liste des habitats et espèces déterminants de l'inventaire ZNIEFF en région PACA (2017)

Directive Habitats (DH) : Directive 92/43/CEE "Habitats-Faune-Flore"

Plans Nationaux d'Actions (PNA) :

Les plans nationaux d'actions (PNA) sont des outils stratégiques opérationnels qui visent à assurer la conservation ou le rétablissement dans un état de conservation favorable d'espèces de faune et de flore sauvages menacées ou faisant l'objet d'un intérêt particulier. Cet outil est mobilisé lorsque les autres politiques publiques environnementales et sectorielles incluant les outils réglementaires de protection de la nature sont jugées insuffisantes pour aboutir à cet objectif.



Gagée de Lacaita (*Gagea lacaitae*), hors secteur d'étude, source : Auddicé environnement

Flore – Bibliographie

Tableau 5 (suite). Espèces floristiques protégées et/ou patrimoniales mentionnées dans la bibliographie

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Prot.	LRR	LRN	DZ	DHFF	PNA
<i>Gladiolus italicus</i>	Glaïeul d'Italie	-	-	LC	-	-	Oui
<i>Helichrysum italicum</i>	Hélichryse d'Italie	PR	-	LC	Oui	-	-
<i>Hesperis laciniata</i>	Julienne laciniée	-	-	LC	Oui	-	-
<i>Juncus striatus</i>	Jonc strié	-	-	LC	Oui	-	-
<i>Lomelosia simplex</i>	Lomélosie simple	-	-	NT	-	-	-
<i>Ophrys bertolonii</i>	Ophrys de Bertoloni	PNI	-	NT	-	-	-
<i>Ophrys provincialis</i>	Ophrys de Provence	PR	-	LC	-	-	-
<i>Orobanche santolinae</i>	Orobanche de la santoline	-	-	NT	Oui	-	-
<i>Phalaris paradoxa</i>	Alpiste paradoxal	PR	-	LC	-	-	-
<i>Phleum subulatum</i>	Fléole subulée	-	VU	VU	Oui	-	-
<i>Polygala exilis</i>	Polygale grêle	PR	-	NT	Oui	-	-
<i>Ranunculus arvensis</i>	Renoncule des champs	-	-	LC	-	-	Oui
<i>Reseda alba</i>	Réséda blanc	-	VU	LC	-	-	-
<i>Scandix pecten-veneris</i>	Scandix peigne-de-Vénus	-	-	LC	-	-	Oui
<i>Serapias parviflora</i>	Sérapias à petites fleurs	PNI	-	LC	Oui	-	-
<i>Viola jordanii</i>	Violette de Jordan	PR	-	LC	-	-	-

Légende :

Protection Nationale (PN) :

Arrêté interministériel du 20 janvier 1982 relatif à la liste des espèces végétales protégées sur l'ensemble du territoire, modifié par les arrêtés du 15 septembre 1982 (JORF du 14 décembre 1982, p. 11147), du 31 août 1995 (JORF du 17 octobre 1995, pp. 15099-15101), du 14 décembre 2006 (JORF du 24 février 2007, p. 62) et du 23 mai 2013 (JORF du 7 juin 2013, texte 24)

Protection Régionale (PR) :

Protection Régionale par arrêté du 9 mai 1994 relatif à la liste des espèces végétales protégées en région Provence-Alpes-Côte d'Azur, complétant la liste nationale.

Listes Rouge Nationale (LRN) et Régionale (LRR) :

Liste rouge des espèces menacées en France métropolitaine (LRN) et liste rouge régionale de la flore vasculaire de Provence-Alpes-Côte d'Azur (LRR)

- Espèce menacée de disparition : **CR** : en danger critique ; **EN** : en danger ; **VU** : vulnérable
- Autres catégories : **NT** : quasi-menacée ; **LC** : préoccupation mineure ; **DD** : données insuffisantes ; **NA** : non disponible ; **NE** : non évaluée

Déterminant ZNIEFF (DZ) :

Liste des habitats et espèces déterminants de l'inventaire ZNIEFF en région PACA (2017)

Directive Habitats (DH) : Directive 92/43/CEE "Habitats-Faune-Flore"

Plans Nationaux d'Actions (PNA) :

Les plans nationaux d'actions (PNA) sont des outils stratégiques opérationnels qui visent à assurer la conservation ou le rétablissement dans un état de conservation favorable d'espèces de faune et de flore sauvages menacées ou faisant l'objet d'un intérêt particulier. Cet outil est mobilisé lorsque les autres politiques publiques environnementales et sectorielles incluant les outils réglementaires de protection de la nature sont jugées insuffisantes pour aboutir à cet objectif.



Scandix peigne-de-Vénus (*Scandix pecten-veneris*), hors secteur d'étude, source : © C. EPICOCO (INPN)

Flore – Observations

A l'issue de la session de terrain, **14 espèces végétales** ont été recensées au sein du secteur d'étude et de l'aire d'étude immédiate (50 m). **Aucune espèce patrimoniale ou protégée** n'a été observée lors de cet inventaire. Aucune espèce identifiée dans la bibliographie n'est pressentie.

La faible richesse spécifique observée est due à la réalisation de l'inventaire en septembre. En effet, c'est une période peu propice à l'observation de nombreuses espèces végétales annuelles présentes au printemps ou au début de la saison estivale. Certaines espèces protégées et/ou patrimoniales annuelles ne s'observent que pendant cette période.

Suivant la composition des habitats et la bibliographie, les enjeux pressentis sur la flore du secteur d'étude et de l'aire d'étude immédiate (50 m) sont qualifiés de très faibles.

Tableau 6. Espèces floristiques recensées au sein du secteur d'étude et de l'aire d'étude immédiate (50 m)

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Protection	LRR	LRN	DZ	ZH	DHFF	PNA
<i>Avena sterilis</i>	Avoine stérile	-	-	LC	-	-	-	-
<i>Bituminaria bituminosa</i>	Psoralée à odeur de bitume	-	-	LC	-	-	-	-
<i>Bromopsis erecta</i>	Brome érigé	-	-	LC	-	-	-	-
<i>Cichorium intybus</i>	Chicorée sauvage	-	-	LC	-	-	-	-
<i>Cistus albidus</i>	Ciste blanc	-	-	LC	-	-	-	-
<i>Crepis foetida</i>	Crépide fétide	-	-	LC	-	-	-	-
<i>Dactylis glomerata subsp. hispanica</i>	Dactyle d'Espagne	-	-	LC	-	-	-	-
<i>Dittrichia viscosa</i>	Inule visqueuse	-	-	LC	-	-	-	-
<i>Lactuca serriola</i>	Laitue scariole	-	-	LC	-	-	-	-
<i>Pinus halepensis</i>	Pin d'Alep	-	-	LC	-	-	-	-
<i>Quercus pubescens</i>	Chêne pubescent	-	-	LC	-	-	-	-
<i>Rosa canina</i>	Rosier des chiens	-	-	LC	-	-	-	-
<i>Sonchus oleraceus</i>	Laiteron	-	-	LC	-	-	-	-
<i>Spartium junceum</i>	Spartier jonc	-	-	LC	-	-	-	-

Légende : cf Tableau 5

Projet photovoltaïque de Pourrières (83)

Prédiagnostic écologique

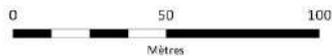
Enjeux pressentis sur la flore

Aires d'étude

-  Secteur d'étude
-  Aire d'étude immédiate (50 m)

Enjeux

-  Très faibles
-  Faibles
-  Modérés
-  Forts
-  Très forts



Entomofaune – Bibliographie

La bibliographie à l'aire d'étude rapprochée (3 km) recense **85 espèces de lépidoptères diurnes, 14 d'odonates, 39 d'orthoptères et 209 de coléoptères.**

Parmi ces espèces, **7 espèces de lépidoptères diurnes, 1 d'orthoptères et 2 de coléoptères sont protégées et / ou patrimoniales.**



Damier de la Succise (*Euphydryas aurina provincialis*), hors secteur d'étude,
source : Auddicé environnement



Lucane cerf-volant (*Lucanus cervus*),
hors secteur d'étude,
source : Auddicé environnement

Entomofaune – Bibliographie

Tableau 8. Espèces d'entomofaune protégées et/ou patrimoniales mentionnées dans la bibliographie

Ordre	Nom scientifique	Nom vernaculaire	Prot.	LRR	LRN	DZ	DHFF	PNA
Lépidoptère	<i>Erebia epistygne</i>	Moiré provençal	-	VU	NT	Oui	-	-
	<i>Euphydryas aurinia provincialis</i>	Damier de la Succise	PNIII	LC	LC	-	DHII	Oui
	<i>Fabriciana niobe</i>	Chiffre	-	LC	NT	-	-	-
	<i>Polyommatus dolus</i>	Sablé de la Luzerne	-	LC	LC	Oui	-	-
	<i>Pyrgus cirsii</i>	Hespérie des Cirses	-	LC	NT	-	-	Oui
	<i>Satyrus actaea</i>	Petite Coronide	-	NT	LC	-	-	-
	<i>Zerynthia rumina</i>	Proserpine	PNIII	LC	LC	-	-	Oui
Orthoptère	<i>Saga pedo</i>	Magicienne dentelée	PNII	LC	-	-	DHIV	-
Coléoptère	<i>Cerambyx cerdo</i>	Grand Capricorne	PNII	-	-	-	DHII; DHIV	-
	<i>Lucanus cervus</i>	Lucane cerf-volant	-	-	-	-	DHII	-

Légende :

Listes rouges :

- Espèce menacée de disparition : **CR** : en danger critique ; **EN** : en danger ; **VU** : vulnérable
- Autres catégories : **NT** : quasi-menacée ; **LC** : préoccupation mineure ; **DD** : données insuffisantes ; **NA** : non disponible ; **NE** : non évaluée

LRN : Liste rouge des espèces menacées en France - Chapitre Rhopalocères de France métropolitaine (UICN France, MNHN, OPIE & SEF, 2012)

LRR :

Liste rouge régionale des papillons de jour de Provence-Alpes-Côte d'Azur (CEN PACA, 2014)

Liste rouge des odonates de Provence-Alpes-Côte d'Azur (CEN PACA, Société française d'Odonatologie, Tour du Valat, 2017)

Liste rouge des orthoptères de Provence-Alpes-Côte d'Azur (CEN PACA, 2018)

Directives européennes (DHFF) : Directive 92/43/CEE "Habitats-Faune-Flore"

Législation nationale (PN) : Arrêté du 23 avril 2007 fixant la liste des insectes protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection

Statut local :

DZ : Référentiel ZNIEFF de la faune continentale PACA (2024)

Plans Nationaux d'Actions (PNA) :

Les plans nationaux d'actions (PNA) sont des outils stratégiques opérationnels qui visent à assurer la conservation ou le rétablissement dans un état de conservation favorable d'espèces de faune et de flore sauvages menacées ou faisant l'objet d'un intérêt particulier. Cet outil est mobilisé lorsque les autres politiques publiques environnementales et sectorielles incluant les outils réglementaires de protection de la nature sont jugées insuffisantes pour aboutir à cet objectif.



Magicienne dentelée
(*Saga pedo*),
hors secteur d'étude,
source : Auddicé
environnement